

«Le moral des entreprises est au plus bas depuis le Covid»

Crise L'enquête de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG) tire la sonnette d'alarme. La faïtière avance six mesures pour soutenir le tissu économique.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Le climat économique se refroidit à Genève. C'est le constat de l'enquête menée ce printemps par la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), auprès de 458 entreprises, dont une majorité de PME actives sur le marché genevois ou suisse.

«Le moral des entreprises est au plus bas depuis la crise sanitaire», alerte Vincent Subilia, directeur général de la CCIG. La satisfaction générale chute à 2,75 sur 5, un niveau qui n'avait plus été observé depuis le Covid. La part des entreprises jugeant l'année écoulée positive passe de 39% à 11%. Les intentions d'embauche reculent, les réductions d'effectifs sont plus fréquentes qu'anticipé, le chiffre d'affaires ralentit et la rentabilité se dégrade.

Les entreprises exportatrices sont les plus exposées: 23% anticipent une baisse de rentabilité, contre 4,8% parmi celles davantage tournées vers le marché suisse. Vincent Subilia y voit «une détérioration notoire du climat de confiance des affaires», aggravée par les tensions géopolitiques, énergétiques et les problèmes d'approvisionnement.

Six mesures

Face à ce constat, la CCIG présente six axes de mesures. La priorité concerne l'emploi. La Chambre demande le maintien



Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, relève «une détérioration notoire du climat de confiance des affaires». Magali Girardin

de la durée maximale des réductions de l'horaire de travail (RHT) à vingt-quatre mois, afin d'éviter des licenciements lors de baisses temporaires d'activité.

Mohamed Atiek, directeur du département Promotion et soutien à l'économie de la CCIG, décrit cet outil comme un «cousin» permettant aux entreprises de traverser des crises successives sans perdre leurs compétences. La CCIG admet que les RHT ne constituent pas une solution parfaite, mais elles sont «le moins pire des remèdes».

Elle plaide aussi pour renforcer les reconversions professionnelles, notamment par des microcertifications reconnues par les entreprises et l'État.

La CCIG pointe en outre une dépendance énergétique extérieure de 67,8%, devenue plus

préoccupante avec les tensions internationales. Elle demande d'accroître la production locale d'électricité, de moderniser le réseau et de favoriser l'autoconsommation.

Genève est le deuxième canton exportateur de Suisse; l'industrie exportatrice représente 12% du PIB et 27'000 emplois. Pour Vincent Subilia, il s'agit d'éviter que «des maillons essentiels de la chaîne économique ne disparaissent sous l'effet d'une crise prolongée».

La faïtière appelle à la création d'un fonds de soutien à l'industrie, financé par les bénéfices de la Fondation pour les terrains industriels (FTI), soit environ 13 à 15 millions de francs par an. Cet outil doit permettre d'accompagner les investissements liés à la décarbonation, à la moderni-

sation de l'appareil productif ou au déploiement de l'intelligence artificielle.

Autre mesure: renforcer le Fonds d'innovation Fongit (FIF). La CCIG souhaite qu'une partie des excédents budgétaires cantonaux soit affectée à l'innovation: Genève ne peut pas se laisser distancer par Zurich ou Vaud, compte tenu de ses universités, de son savoir-faire et des capitaux qu'elle attire.

Sur le plan fiscal, la Chambre réaffirme ses positions: réduire la fiscalité de l'outil de travail, alléger l'imposition des hauts revenus et abaisser l'impôt sur la fortune. Dans un monde instable, elle estime que «Genève doit mieux valoriser ses atouts pour attirer et retenir entreprises, talents et entrepreneurs».

Charge administrative

Enfin, la CCIG cible la charge administrative. Elle chiffre à 2,8 milliards le gain potentiel d'une amélioration de l'efficacité administrative à Genève. Elle demande un véritable guichet unique, l'application du principe «once only» – ne fournir qu'une fois les mêmes documents à l'administration – et une numérisation plus fluide des démarches.

Quelles seraient les mesures activables le plus rapidement? «Les RHT à vingt-quatre mois, le fonds de soutien à l'industrie et le renforcement du fonds pour l'innovation», répond Vincent Subilia.